

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSAGE,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Etienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire expose que la plateforme « Var Initiative » est une association loi de 1901, membre du réseau national Initiative France, qui propose un dispositif d'accompagnement et de financement destiné aux porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le département du Var.

Le réseau national Initiative France est composé de 230 plateformes qui ont pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet.

Les plateformes France Initiative financent tous les types de projet de création et de reprise, en dehors des projets d'exploitation agricoles.

N° 2015/063

ADHESION DE LA COMMUNE A LA PLATEFORME « VAR INITIATIVE »

CM du 02/04/2015

N° 2015/063

ADHESION DE LA COMMUNE A LA PLATEFORME « VAR INITIATIVE »

Lorsqu'une plateforme accorde un prêt d'honneur, son rôle ne s'arrête pas là : elle suit le projet dans les premières années de l'entreprise et peut proposer l'appui d'un parrain.

En 2014, ce sont 13 millions d'euros qui ont été injectés dans l'économie du territoire du Var, 247 entreprises financées, 443 emplois créés ou maintenus (dont 73 % étaient des personnes sans emploi) et 82 % d'entreprises pérennes à trois ans.

Cette action est rendue possible grâce au partenariat que l'association noue avec des institutionnels (CCI, Conseil Régional, communes), des banques et des entreprises ou personnes privées.

C'est pourquoi, il est proposé à l'assemblée d'approuver l'adhésion de la commune à la plateforme « Var Initiative » et d'accepter de régler la cotisation fixée, chaque année, par l'assemblée générale de l'association (pour 2015, la participation s'élève à 0,38 € par habitant).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune à la plateforme « Var Initiative »,
- d'accepter de régler la cotisation fixée, chaque année, par l'Assemblée Générale de l'association (pour 2015, la participation s'élève à 0,38 € par habitant).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à l'**UNANIMITE**.



Marc Etienne LANSADE